

Jean-Marc Delaunay et Yves Denéchère (dir.) *Femmes et relations internationales au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006, 370 p.

Michelle Bussières

Volume 21, Number 1, 2008

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018319ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018319ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)

1705-9240 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Bussières, M. (2008). Review of [Jean-Marc Delaunay et Yves Denéchère (dir.) *Femmes et relations internationales au XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006, 370 p.] *Recherches féministes*, 21(1), 193–197.  
<https://doi.org/10.7202/018319ar>

- 2001 *L'ennemi principal*, t. 2 : « Penser le genre » (1979-1997). Paris, Syllepse, coll. Nouvelles Questions féministes.
- GARDEY, Delphine et Ilana LÖWY (dir.)
- 2000 *L'invention du naturel. Les sciences et la fabrication du féminin et du masculin*. Paris, Éditions des Archives contemporaines.
- PARCEVAL, Geneviève Delaisi de et Alain JANAUD
- 1983 *L'enfant à tout prix*. Paris, Seuil.

MONIQUE BENOIT  
Université Laurentienne

⇒ **Jean-Marc Delaunay et Yves Denéchère (dir.)**

*Femmes et relations internationales au XX<sup>e</sup> siècle.*

Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006, 370 p.

Quelles places occupent les femmes et quels rôles jouent-elles dans les relations internationales contemporaines? Fruit d'une rencontre internationale croisant l'histoire des relations internationales et l'histoire des femmes, cet ouvrage s'organise autour de trois grands thèmes, soit les femmes d'État et les femmes diplomates, les femmes dans les organisations internationales et, enfin, les femmes militantes dans les mouvements internationaux. Il réunit les textes de 29 chercheurs et chercheuses venant de la France, de la Belgique, de la Suisse, de la Hongrie, de la Chine et de l'Islande. Le corpus s'étend du XX<sup>e</sup> siècle au début du XXI<sup>e</sup> et s'attache principalement à l'aire géographique européenne, mais aussi au Proche-Orient, à la Chine, au Mexique, aux États-Unis et au Québec.

La première partie de l'ouvrage porte sur les femmes dans la décision et l'exécution des politiques étrangères nationales. Sont évoquées d'abord les femmes d'État. Parmi celles qui ont exercé l'autorité, fait surprenant, seule Margaret Thatcher fait l'objet d'un article. Celui-ci analyse la politique étrangère du Royaume-Uni sous sa gouverne. Ce n'est pas le fait qu'elle est une femme (ses politiques sociales toucheront d'ailleurs lourdement les femmes et elle ne nommera aucune femme à son gouvernement), mais plutôt ses convictions politiques, son intransigeance et sa force de caractère qui ont bouleversé le Royaume-Uni (texte de Claire Sanderson) et lui ont permis d'atteindre les deux objectifs qu'elle s'était fixés : redonner à la Grande-Bretagne sa place sur l'échiquier international (guerre des Malouines et relations avec l'Europe) et, pour elle-même, passer à l'Histoire.

Deux autres portraits de femmes politiques qui ont influencé la politique étrangère de leur pays sont ensuite esquissés : il s'agit d'abord de la Française, Élisabeth Guigou, avant-gardiste et résolument européenne, qui, en 20 ans de vie politique (1982-2002), contribuera, au sein des différents postes occupés, à la construction de l'Europe : elle fera de la Charte des droits fondamentaux son cheval

de bataille et rejoindra ainsi « le combat des femmes engagées depuis longtemps sur ce terrain » (texte de Élisabeth Du Réau, p. 48).

Ludmila Jivkova, femme politique (1975-1981) bulgare (texte de Svetla Moussakova), ministre de la Culture sous le gouvernement de son père, le président Todor Jivkov, dont elle ne partageait pas la soviétophilie, marquera son époque par son action culturelle internationale. En directe opposition avec l'idéologie officielle du régime socialiste, elle met en place une diplomatie culturelle ouverte sur l'Occident. Cet effort de différenciation culturelle et identitaire et la promotion de la culture millénaire bulgare seront interprétés comme une volonté de sortir de l'orbite soviétique.

Le second aspect, soit les femmes dans l'exécution des politiques internationales, est constitué d'une série d'articles plus descriptifs de six auteurs, qui font usage de statistiques et qui analysent l'évolution de la place des femmes dans la diplomatie, leur poids politique dans les négociations internationales et leur présence tant au siège des affaires étrangères de leurs pays respectifs qu'en poste à l'étranger.

Se succèdent ainsi des portraits de femmes qui ont joué un rôle dans les relations bilatérales : les négociatrices officieuses de 1917 ainsi que les diplomates officielles de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Espagne, du Mexique et de la Chine. Si, au XX<sup>e</sup> siècle la présence des femmes à des postes importants demeure l'exception, on signale depuis 1970 un accroissement significatif qui se poursuit durant les années 80 et 90, mais la situation stagne au début du XXI<sup>e</sup> siècle. On souligne quelques-unes des causes freinant l'accès des femmes à la diplomatie, soit les contraintes familiales, les obligations de séjours prolongés à l'étranger, les règlements internes des administrations et surtout le fameux « plafond de verre » qui bloque la marche vers l'égalité, repris par plusieurs auteures.

La deuxième partie de l'ouvrage porte le titre suivant : « Les femmes dans les institutions et organisations internationales » et regroupe deux ensembles de textes. Le premier ensemble met en scène des femmes dans le processus de construction européenne et dans ses institutions. On constate que, d'un côté, les femmes sont davantage présentes au Parlement européen que dans les parlements nationaux, mais qu'elles ont été complètement absentes jusqu'en 1989 des lieux de pouvoir, soit de la Commission européenne, chasse gardée masculine. Les Françaises feront une entrée remarquée au Parlement européen en 1979, pensons à Simone Weil, Christiane Schrivner, Louise Weiss, Yvette Roudy, Françoise Gaspard; elles auront eu une pratique « sexospécifique » mesurable et constitueront, par leur travail remarquable, un atout pour l'image de la France en Europe et dans le monde (Yves Denéchère, p. 132). Thomas Hallier, pour sa part, constate la faible participation des femmes à la prise de décision au sein de la Commission et les difficultés pour certaines d'y promouvoir une forme de solidarité féminine (p. 141) en raison des grandes différences de culture nationale, en particulier entre le nord et le sud de l'Europe. De leur côté, Agnès Hubert et Frédérique Lorenzi font état du foisonnement de résolutions adoptées par les institutions européennes en vue de

l'égalité des sexes, mais elles constatent à quel point les politiques économiques et techniques « sont restées hermétiques à l'obligation faite lancée par le Traité d'Amsterdam d'éliminer les inégalités et de promouvoir l'égalité dans toutes les politiques communautaires » (p. 147).

Le deuxième ensemble de textes fait un état détaillé de la place des femmes dans les organisations multilatérales internationales gouvernementales où il semble qu'il leur soit moins difficile de s'imposer que dans les diplomaties nationales.

Dans l'entre-deux-guerres, la Société des Nations (SDN) est considérée comme une clé susceptible d'ouvrir les portes vers l'égalité malgré toutes ses limites. Michel Marbeau souligne la mobilisation particulière des femmes autour des questions sociales et humanitaires; les valeurs de la SDN et des organisations féministes semblent d'ailleurs se rejoindre. La participation des femmes aux débats fera que la cause des femmes sera officiellement reconnue.

Françoise Thébaud analyse le parcours professionnel de Marguerite Thibert, féministe, socialiste et pacifiste au sein du Bureau international du travail (BIT), qui n'a cessé de défendre les droits des travailleuses. Son parcours parsemé d'obstacles permet de nuancer l'idée d'une carrière plus facile dans une organisation internationale multilatérale.

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), pour sa part, ne reconnaît pas aux femmes, pendant son premier siècle d'existence, le droit de se mêler de la belligérance, considérée comme l'affaire exclusive des hommes (Daniel Palmieri, p. 198). On pourrait naturellement croire que la figure emblématique de l'infirmière ouvre la porte de la Croix-Rouge aux femmes. Il n'en est rien. On ne peut que constater « la faiblesse numérique des femmes tant dans l'équipe dirigeante que parmi les collaborateurs à l'étranger » (p. 195). Les hypothèses avancées par l'auteur pour expliquer cette situation sont de deux ordres. La première est que le CICR est le reflet de la société suisse fort misogyne qui n'a d'ailleurs accordé le droit de vote aux femmes qu'en 1971. La seconde s'appuie sur une conception de la guerre comme étant exclusivement une affaire d'hommes.

La Curie romaine, elle aussi, vue comme l'apanage des hommes, ne s'ouvre aux femmes qu'à partir du concile Vatican II. Cette ouverture s'inscrit dans le contexte plus large de la participation des personnes laïques à la vie de l'Église et de l'internationalisation du gouvernement central du Vatican. Ce processus de féminisation apparaît irréversible (Dominique Beloeil, p. 211). Qu'il soit permis d'en douter...

Après la Seconde Guerre mondiale, au moment de la création de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'accession des Françaises aux responsabilités diplomatiques demeure très limitée. Il faudra attendre les années 80 et surtout 90 pour voir le niveau de représentativité progresser de manière significative (Delphine Placidi, p. 214). Les mesures de rattrapage mises en place au sein des Nations Unies ont un impact important pour assurer une meilleure représentativité aux échelons supérieurs. Dans son étude, Delphine Placidi confirme

l'hypothèse selon laquelle les femmes se voient confier quantitativement davantage de responsabilités diplomatiques dans les structures multilatérales que dans les structures bilatérales. Qualitativement, il en va autrement, car elles n'atteignent pas les postes de commande. L'auteure soulève des questions fort pertinentes qui invitent à approfondir la recherche comparée : Dans quelle mesure une plus grande présence féminine bouleverse-t-elle les conditions d'élaboration de la politique internationale? La présence accrue des femmes aux Nations Unies modifie-t-elle les thèmes abordés? Le genre est-il un élément structurant, fondamental des politiques adoptées aux Nations Unies?

Dans la résolution des conflits (texte de Linda Verhaeghe) et les opérations de maintien de la paix (texte d'Eva Dalak), les femmes ont une place et un rôle primordiaux pour les Nations Unies : la résolution 1325 va dans ce sens. Les recherches indiquent d'ailleurs que les missions de paix qui associent des femmes voient le nombre de viols réduits et la prostitution diminuée. Selon Dalak, la « participation des femmes, en partenariat avec les hommes, à tous les niveaux et dans tous les aspects de la résolution de conflit, peut contribuer à la réussite et à la viabilité d'un accord de paix » (p. 240).

Enfin, la troisième et dernière partie de l'ouvrage regroupe de nombreux textes qui reflètent la diversité des formes et des objets de militantismes et d'engagements des femmes tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. Le parcours de trois militantes féministes de l'entre-deux-guerres (texte de Marianne Walle), soit Louise Weiss, Marie-Élisabeth Lüders et Annette Kolb, se caractérise par leur volonté commune d'« étudier la genèse des conflits pour les éviter » mais aussi par « le goût et l'intelligence des relations internationales » (p. 248).

L'étude de l'influence des militantes pro-SDN en France et au Royaume-Uni durant les années 20 (texte de Christian Birebent) ainsi que l'étude des lobbys féministes (texte de Catherine Jacques) à la SDN (1930-1935) permettent de mieux circonscrire la nature des combats de ces militantes.

L'analyse de la place des femmes dans le mouvement syndical international tente de vérifier si le constat fait au niveau national, selon lequel « certains syndicats ont renforcé l'inégalité des femmes sur le marché du travail plutôt que le réduire » (texte de Geert Van Goethem, p. 279), s'applique aussi au niveau international pendant l'entre-deux-guerres. Le combat en vue d'accéder à des postes de décision et d'obtenir pour les travailleuses une protection met en lumière la situation de double minorité des femmes noires au États-Unis luttant pour les droits civiques (texte d'Annick Cizel). Les revendications des femmes autochtones présentent une problématique difficilement conciliable avec les revendications pour les droits des femmes, selon Cédric Viale : « L'une pour l'égalité individuelle, l'autre pour la reconnaissance formelle d'entité grégaire, l'une pour les sexes, l'autre pour l'ethnie » (p. 312). L'auteur suggère une prise en considération systématique des deux facettes du problème pour aider les femmes autochtones à développer leur lutte dans un sens qui leur sera propre.

Par ailleurs, le conflit israélo-palestinien invite à poser la question du genre dans sa gestion diplomatique et militaire (texte de Valérie Pouzol). Malgré un mouvement soutenu d'Israéliennes et de Palestiniennes pour la paix et bien qu'elles aient été souvent à l'avant-garde dans l'histoire du dialogue israélo-palestinien, elles seront absentes des négociations de paix.

Depuis une dizaine d'années, les groupes altermondialistes sont devenus de nouveaux acteurs des relations internationales. Dans son texte, Sandrine Dauphin compare les stratégies québécoises et françaises des féministes dans ces forums internationaux.

En somme, ces portraits de femmes, de leurs rôles, de leurs luttes, de leurs stratégies individuelles ou collectives, ces courts tableaux disparates tant dans leurs formes que dans leur contenu, certains descriptifs et d'autres militants, ouvrent malgré tout la voie à de nouvelles recherches et à l'élaboration de stratégies pour accroître le rôle des femmes dans les relations internationales.

MICHELLE BUSSIERES  
Université Laval

⇒ **Marjolaine Péloquin**

*En prison pour la cause des femmes.*

Montréal, Les éditions du remue-ménage, 2007, 297 p.

Dans cette chronique personnelle d'une histoire collective, Marjolaine Péloquin a comme premier objectif de relater avec le plus de rigueur et de justesse possible les événements qui ont amené des femmes « ordinaires » en prison en 1971. Une époque charnière – le Front de libération du Québec (FLQ), la Loi sur les mesures de guerre, les principes démocratiques bafoués, charcutés. La peur des gens, le silence des autres.

Rédigé au présent, ce récit est un geste de réappropriation de l'histoire d'un mouvement méconnu, le Front de libération des femmes (FLF). Cette histoire racontée par une des protagonistes est bien écrite, truffée d'anecdotes, de coupures de journaux, de photos, des dessins, de poèmes, d'extraits de lettres, de documents officiels, de réalisme, d'idéalisme et d'humour. Dans un style fort agréable et imagé, on peut lire, par exemple, dans quel contexte l'outrage au tribunal se déroulera (p. 45) :

Lundi 1<sup>er</sup> mars 1971

Montréal, cour de Parthenais

Matin morne. Une journée entre deux eaux comme tous les mois de mars montréalais, sur fond de sloche noire et de neige sale. Rues funèbres de l'est